REGLEMENT INTERIEUR
de L'AMI-RAND CORBEILLES

SAISON 2012

Etabli par le Conseil d'Administration

Conformément aux statuts et en complément, le présent règlement précise les points suivants :

ART. 1: Pour être adhérent, il faut avoir réglé sa cotisation annuelle soit 13 € par adulte, et 6 € par enfant de moins de 14 ans.

ART. 2: L'association se dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenu aux randonneurs qui ne se seraient pas acquittés de la cotisation.

ART. 3: Les enfants de moins de 12 ans (adhérents) devront être accompagnés pour randonner d'un adulte (adhérent).

ART. 4: Les chiens devront être tenus en laisse, seuls les maîtres (adhérents) en assurent la responsabilité.

ART. 5: Chaque randonnée sera encadrée par un ou plusieurs membres du conseil d'administration. Ces personnes sont à votre service pour le bon déroulement des sorties, vous devez respecter leurs directives.

ART. 6: Les randonneurs devront être munis de chaussures adaptées à la marche.

ART. 7: Le bureau se réserve la possibilité de modifier ponctuellement un circuit proposé, en cas d'inaccessibilité du site, conditions météo défavorables, etc.

ART. 8: Hors agglomération, à défaut de trottoirs ou accotements, le groupe de randonneurs doit marcher soit à gauche en file indienne (en colonne par un), soit à droite en groupes de 20 mètres maximum, distants d'au moins 50 mètres les uns des autres. C'est la sécurité du groupe qui guide le choix qui en revient au responsable.

INFO-PRATIQUES:

Les rendez-vous pour les randonnées programmées sont tous prévus devant la salle du Colombier.

Pour la bonne organisation, **il est impératif d'être ponctuel** : **départ 8H30** pour toutes les sorties.

Un affichage de chaque circuit des randonnées proposées est prévu quelques jours avant la date de la dite randonnée (voir panneau d'affichage vers le pignon de la salle du Colombier).

Composition du Conseil d'Administration quatorze membres, dont six forment le bureau : Michèle GRAVIER (Présidente), Claudine DAREAU (Vice-Présidente), Martine SOUDAY (Secrétaire), Martine HARVEAU (Secrétaire-Adjointe), Rosemonde DOUMERC (Trésorière), Andrée GARDIA (Trésorière Adjointe), Georges GARDIA, Claude LESEUR, Nicole LESEUR, Josette BARBARY, Yves BOUQUET, Suzanne BOUQUET, Claude DOUMERC et Patrick RADIGUET.

Pour tous problèmes, questions, suggestions, le bureau se tient à votre disposition pour vous écouter et vous aider si besoin.

Enfin chacun de nous, RANDONNEURS, devra s'attacher à faire de cette association une activité des plus conviviale et durable.

Le Bureau